



Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

ASSEMBLEE GENERALE 2021 YACHT CLUB DES SABLETTES

Le 28 JANVIER 2022

Le 28 janvier 2022, le Yacht Club des Sablettes a organisé son assemblée générale. Pour des raisons sanitaires liées au COVID-19 cette assemblée s'est tenue en distancielle.

Les adhérents ont pu valider un certain nombre de décisions et voter pour le renouvellement des membres du Comité Directeur sur la plateforme Balotilo.

Il s'agissait de la 62^{ème} assemblée générale ordinaire du Yacht Club des Sablettes.

A ce jour, 166 membres sont à jours de leur cotisation et sont autorisés à voter. Le quorum requis pour la tenue de l'AG, est donc de 43.

88 personnes se sont connectés sur la plateforme de vote en ligne ce qui représente 53% de participation.

A l'issue du vote Balotilo, une séance du nouveau comité directeur s'est tenue permettant l'élection du président et la constitution du Bureau.



Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

Le secrétaire de séance fait état des résultats des votes :

Les questions étaient les suivantes :

- **Approuvez-vous le rendu de l'Assemblée Générale du 21 janvier 2021**

Le « oui » l'emporte à **99%** sur le « non ».

Nombres de voix :

Oui : 79

Non : 1

Ne se prononce pas : 8

- **Approuvez-vous le rapport moral du président ?**

Le « oui » l'emporte à **99%** sur le « non ».

Nombres de voix :

Oui : 77

Non : 1

Ne se prononce pas : 10

- **Approuvez-vous les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ?**

Le « oui » l'emporte à **100%** sur le « non ».

Nombres de voix :

Oui : 74

Non : 0

Ne se prononce pas : 14

- **Approuvez-vous l'adoption du budget prévisionnel 2022 ?**

Le « oui » l'emporte à **100%** sur le « non ».

Nombres de voix :

Oui : 77

Non : 0

Ne se prononce pas : 11

- **Approuvez-vous le maintien du montant des cotisations 2023 ?**

Le « oui » l'emporte à **99%** sur le « non ».

Nombres de voix :

Oui : 75

Non : 1

Ne se prononce pas : 12

- **Donnez vous votre quitus aux membres du Comité Directeur concernant l'exécution du mandat ?**

Le « oui » l'emporte à **96%** sur le « non ».

Nombres de voix :

Oui : 76

Non : 3

Ne se prononce pas : 9



Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

Compte rendu moral :

Le Yacht Club des Sablettes a été fondé par un groupe de passionnés de voile en Juillet 1960. Le but de cette association loi 1901 est de favoriser la pratique de la voile tout au long de l'année.

Chères adhérentes, chers adhérents,

Nous nous retrouvons en ce début d'année à l'occasion de l'assemblée générale de notre club. Une nouvelle fois cette assemblée doit se tenir sous ce format dématérialisé nous privant de la convivialité nécessaire au bon fonctionnement de notre association. Nous vous faisons la promesse de remédier à ce manque dès que la situation sanitaire nous le permettra, nous nous retrouverons pour partager un moment d'échange. Même si nous ne sommes pas en présentiel, il est fondamental de remercier la Municipalité de la Seyne sur Mer pour son aide tant au niveau subvention qu'au niveau logistique (locaux, électricité, espace, etc. ...), le conseil Départemental, le conseil Régional, l'ANS, la CAF, TPM pour les subventions directes et indirectes apportées au club tout au long de cette année.





Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

Développement de la Pratique :

 l'école de sport	41 adhérents
 Loisir adulte	82 adhérents
 L'accueil des groupes	300 stagiaires
 Les stages	800 stagiaires
 Le point location	1700 pers.

L'objectif 2021 était d'améliorer qualitativement et durablement les actions actuelles du YCS dans le but d'augmenter significativement le nombre de pratiquants en proposant des offres de pratique de qualité et adaptées à la demande.

Cet objectif a été largement atteint en ce qui concerne les stages, il est important de remercier notre équipe de salariés bien sûr, mais aussi les moniteurs, bafa, aides moniteurs qui ont travaillé en étroite collaboration et dans un excellent état d'esprit qui a souvent été souligné par nos stagiaires.

A noté que l'apparition de l'activité WING FOIL nous a permis d'augmenter sensiblement l'activité du point location. La situation sanitaire nous a permis de retrouver les groupes et colonies de vacances. Le dispositif « quartier d'été » proposé par FFV nous a permis de toucher un nouveau public.

Nous vous proposons au vote le maintien des tarifs de l'adhésion au club pour les inscriptions de la saison 2022/2023, à savoir : 45 euros pour les jeunes (- de 18 ans) et 49 euros pour les adultes.

Sport Santé / Sport Bien-être :

L'objectif 2021 était de mettre en place les actions qui valorisent les bienfaits psychologiques et physiologiques de la pratique de la voile sous ses différentes formes.

Nous avons retrouvé nos collègues partenaires durant les périodes du printemps et de l'automne.

 L'accueil des scolaires **5 établissements**

Grâce à la région, nous avons pu mettre en place des conventions avec les lycées Beaussier et Langevin qui sont rentrés dans le dispositif « Voile au Lycée ».

Le Comité paraolympique nous a permis d'accueillir l'IME Folke Bernadotte sur une pratique régulière les vendredi matin avec des jeunes en situation de handicap. Désormais, il faut trouver des moyens de financement pour pérenniser ce dispositif qui semble avoir un impact très positif sur ces jeunes.



Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

Développement éthique et citoyenneté :

 Les actions sociales 3 actions subventionnées MVB, Femmes à la barre, La Mer est à vous

L'objectif 2021 était de mettre en place des politiques et des opérations valorisant l'ancrage du YCS dans ses dimensions : éducatives, sociales et solidaires : développement des actions en faveur des QPV. L'opération « Mouillez vos baskets » a permis d'organiser 4 stages d'1 semaine pour des jeunes issus des Quartiers prioritaires de la Ville de la Seyne. Le projet « Femmes à la barre » visait à proposer à un groupe de femme issus de ces mêmes quartiers une activité régulière d'apprentissage de la voile. Le démarrage a été difficile mais nous espérons que le bouche à oreille motivera et permettra de pérenniser cette opération.



Le projet a pour objectif d'acculturer à l'environnement maritime des personnes éloignés de l'emploi, âgés de 18 ans ou plus, hommes et femmes. Le projet est ouvert pour les demandeurs d'asiles de plus de six mois. L'objet étant de faire naître chez un maximum d'entre eux une passion pour la mer, qui leur permettra de s'ouvrir à l'un des 900 métiers maritimes existants.

Formation :

En 2021, 2 jeunes adhérents ont suivi leur formation CQP et ont pu intégrer l'équipe des moniteurs saisonniers. A

 La formation CQP, BPJEPS , la Mer est à Vous

noter que ces 2 jeunes sont issus de la filière compétition du club et ont fréquenté le collège Curie.

Le club a intégré Dwight et Irwin dans la partie pratique de leur formation BPJEPS. Eux aussi faisaient partie de l'équipe de l'été. L'opération la Mer est à Vous nous a permis de proposer un CDD à Dwight.

Compétition :

Depuis sa création, de nombreux champions ont été formés au club et ont défendu les couleurs de celui ci dans les

 l'école de compétition 26 adhérents

championnats nationaux, européens et même mondiaux.

Cette activité fait partie intégrante de l'ADN du club. Elle est importante pour maintenir un bon niveau de pratique et amener certains de nos jeunes marins a un niveau 4 de navigation leur permettant d'envisager de passer le monitorat de voile et intégrer nos équipes de saisonniers.

La filière solitaire a été privilégiée nous permettant de nous concentrer sur les séries Optimist et ILCA (ex laser). Pour sa première année en ILCA le jeune Thibaud Forestier a obtenu sa sélection au championnat de France. A ce titre, il est nommé « sportif de l'année ».



Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

Les régates de printemps que nous avions prévues d'organiser ont dû être annulées ou reportées. Le Trophée du Grand Hôtel sera de nouveau attribué au cours d'une régates de championnat de méditerranée ILCA au printemps 2022. La régates des Deux Frères a été un réel succès, réunissant une soixantaine de bateaux... Une très belle journée de navigation.



CONCLUSION :

L'année 2021, bien que fortement perturbée par la situation sanitaire a été une année excellente pour le YCS. Difficile de conclure sans aborder le sujet du port de Saint Elme et du canal. Les travaux ont bien commencé en ce début janvier. Les bateaux des membres loisirs propriétaires avaient été transférés sur l'espace de la petite Mer. Il nous reste à espérer que les délais seront respectés et que nous pourrons réintégrer la darse sud au printemps dans l'espace qui restera disponible une fois le canal creusé.

Jean-Renaud DANIEL



Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

COMPTE DE RESULTATS

Contrairement à ce que l'on craignait avec l'impact de la pandémie du COVID, l'exercice 2021 a été une très bonne année avec un résultat en nette progression par rapport l'exercice 2020 qui était déjà positif.

En Recettes, la saison d'été (stages et point location) a bien marché (+ 17,6% / à 2020) aidée en plus par la création d'une nouvelle activité (le wing foil) qui a très bien démarrée. Les collectivités (lycées, collèges et colonies, groupes) ont été très actives. Les subventions obtenues ont été légèrement supérieures à l'année précédente. Enfin les cotisations, les licences et les inscriptions aux différentes activités (loisirs ou sports) ont fortement progressées (21%/2020)

En Dépenses, il faut noter une augmentation de 19% des dépenses par rapport à 2020. Cela est dû à deux faits significatifs :

1/ une augmentation sensible (24%) dans les achats et la maintenance du matériel ce qui permet à nos adhérents de pratiquer la voile avec du matériel en meilleur état durant toute l'année. Les moniteurs, plus nombreux, ont pu aussi faire un effort sur l'entretien ou le remplacement du matériel.

2/ Les frais de personnel ont été supérieurs de 28 % à ceux de 2020, cela s'explique l'embauche d'1 moniteur annuel en CDD et d'1 apprenti moniteur jusqu'à l'été prochain. Cela a été possible par une aide accordé par la FFV pour une opération d'insertion de personnes et occupant 1 moniteur à plein temps et une autre aide de l'état permettant au club de pouvoir aider l'apprenti moniteur à préparer son diplôme de moniteur. Cette augmentation de dépenses a pu être faite, en plus des aides, par une bonne trésorerie résultant des deux exercices 2020 et 2021

En conclusion, les Recettes s'élèvent à 330 273€ et les Dépenses à 281 301€ ce qui soit un solde positif de 48 972 €. Cela permettra au club, de pouvoir continuer à investir sur ses fonds propres, une partie du renouvellement du matériel nécessaire à un bon fonctionnement de nos activités, sans attendre obligatoirement, l'octroi de subventions, qui seront malgré tout, toujours nécessaires.

BUDGET PREVISIONNEL 2022

Rien de particulier à dire. Il est établi, en tenant compte d'une activité soutenue du club, tout en état prudent, à cause du contexte sanitaire actuel qui peut impacter de manière imprévisible cette activité. Pour terminer, je rappelle que ces documents sont à la disposition de tout adhérent qui en ferait la demande afin d'avoir des explications plus détaillées.

Michel BALANÇA, LE TRESORIER



Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

ELECTION AU COMITE DE DIRECTION, CONSTITUTION DU BUREAU

Les membres sortants du Comité Directeur sont :

- ✓ M. Clément Baussan
- ✓ M. Jean-Christophe MORIN

Deux membres sont démissionnaires :

- ✓ M. Michel LEFEBVRE
- ✓ M. Laurent SIMON

Un poste est vacant :

- ✓ Mme SARAZIN Stéphanie

5 candidats se présentent au suffrage.

- **Élection des membres du Comité de Direction :**

Nombres de voix :

Bernard BONNET	72
Camille DANIEL	72
Didier CAMPUS	68
Vanessa SASIAIN BELMONTE	63
Jean-Christophe MORIN	28

A la suite des votes et en application du règlement intérieur, voici la nouvelle équipe codir 2022 :

Camille Daniel	mandat jusqu'à AG2025 (janvier2026)
Bernard Bonnet	mandat jusqu'à AG2025 (janvier2026)
Didier Campus	mandat jusqu'à AG2024 (janvier2025)
Jean Renaud Daniel	mandat jusqu'à AG2024 (janvier2025)
Vanessa Sasiain Belmonte	mandat jusqu'à AG2023 (janvier2024)
Jean-Christophe Morin	mandat jusqu'à AG2023 (janvier2024)
Michel Balanca	mandat jusqu'à AG2022 (janvier2023)
François Gautier	mandat jusqu'à AG2022 (janvier2023)

Le Comité directeur a renouvelé sa confiance envers son président : **DANIEL Jean-Renaud est élu Président.**

Le Bureau est constitué : Vice-président Didier Campus, Trésorier Michel Balanca, Secrétaire François Gautier

Le Président
Jean-Renaud DANIEL

Le Secrétaire
François GAUTIER